

## FICHE D'AUTORISATION DE SORTIE VIE SCOLAIRE 2023

Je soussigné (Nom, prénom) : \_\_\_\_\_, responsable  
légal(e) de l'enfant (Nom, prénom): \_\_\_\_\_,  
scolarisé(e) en classe de \_\_\_\_\_, autorise celui-ci  
(celle-ci) à quitter l'établissement pour rentrer au domicile en cas d'absence du  
professeur et/ou de permanence :

<input type="checkbox"/> en fin de semaine, si il ou elle est <b>interne</b>	<input type="checkbox"/> en fin de journée, si il ou elle est <b>demi-pensionnaire</b>	<input type="checkbox"/> en fin de matinée ou en fin d'après-midi, si il ou elle est <b>externe</b>
---	---	--

**Cette autorisation est valable également en cas d'éviction scolaire (maladie, exclusion temporaire, tous cas de force majeur).**

Je décharge l'établissement de toute responsabilité directe ou indirecte, notamment dans le choix du moyen de transport que celui-ci utilisera.

L'élève devra obligatoirement passer par le bureau de la vie scolaire pour signaler sa sortie. Un SMS vous sera envoyé pour confirmer son départ.

**Rappel** : Dans le but de lutter contre l'absentéisme, la CAFAT rappelle que les manquements à l'obligation d'assiduité scolaire entraînent la suppression du versement des prestations familiales. (Délibération n°284 du 16 décembre 1970, JONC du 15 septembre 1971, P.73). Ainsi, toute absence non justifiée par un mot d'excuse ou par un certificat médical devra être comptabilisée et envoyée à la CAFAT.

**Signature du père**

**Signature de la mère**

**Signature du tuteur légal  
(Si celui-ci n'est pas un parent)**

**Signature  
du correspondant**